

Restitution table ronde 2

Superyachts

Comment accompagner le développement de cette niche à fortes retombées économiques ?

Participation à la table ronde

➡ 40 participants

Constat

- ➔ 37 superyachts en 2018 en NC
- ➔ En 2018 sur 31 yachts accueillis par Nouméa Océan, le montant estimé des dépenses hors dépenses personnelles du bord est de 427 millions Fcfp
- ➔ En Polynésie fr une étude a mis en évidence un montant de dépenses de 1,2 milliards par an pour les Superyachts
- ➔ Concernant les yachts du rallye Go West un montant de 800.000 mensuel est avancé,

Besoin de données

- ➔ Pour mieux évaluer ce marché il serait nécessaire de mener une étude
- ➔ Tous les acteurs du territoire en ont besoin

Infrastructures d'accueil

- ➔ Actuellement ponton F Port du Sud et extrémité ponton visiteurs de Port Moselle
- ➔ Quai **sécurisé** nécessaire pour gérer les approvisionnements avec prise de quai
- ➔ Emplacement quai des caboteurs compatible avec projet de village océanien
- ➔ Pas d'infrastructures nécessaires dans les îles mais zones de mouillages définies

Infrastructures d'entretien

- ➔ Actuellement aucun moyen de levage pour ce type de bateau qui apprécie pourtant les compétences locales
- ➔ Nécessité absolue d'offrir ce service à Nouméa
- ➔ Dans l'idéal c'est d'un gros travelift dont la NC a besoin



Règlementation

- ➔ Actuellement un bateau en IFT peut rester 6 mois renouvelable 1 fois
- ➔ 36 mois en Polynésie
- ➔ Loi charter : dérogation octroyée au Masteka pour 3 ans (6 mois / an)
- ➔ Nécessité d'une loi permettant à tous les superyachts de faire du charter en échange d'une taxation sur le CA (à l'origine de 14% en Pf passée à 10% puis 5%)

Règlementation

- ➔ Port d'entrée unique actuellement = Nouméa
- ➔ Autorités se déplacent exceptionnellement à Lifou
- ➔ Un port d'entrée ou sortie délocalisé permettrait de mieux informer les arrivants et/ou de faciliter leur itinéraire

Accueil dans les îles

- ➔ Demande des populations locales :
 - ➔ Respect du chemin coutumier
 - ➔ Meilleure connaissance des attentes de cette clientèle
 - ➔ Transparence des dépenses
 - ➔ Protection des zones coutumières de pêche
 - ➔ Protection de l'environnement
 - ➔ Protection de l'emploi local
 - ➔ Formation et informations

Accueil dans les îles

- ➔ Attente de la clientèle superyachts :
 - ➔ Echanges
 - ➔ Partager la culture locale
 - ➔ Vivre une expérience unique
 - ➔ Être en sécurité
 - ➔ Services de qualité
 - ➔ Découverte de la biodiversité exceptionnelle de la NC

Accueil dans les îles - Propositions

- ➔ Travailler ensemble
- ➔ Identifier des référents
- ➔ Travailler avec les populations pour cartographier les zones

- ➔ Pour construire en synergie un plan de gestion des espaces maritimes